

FICHE

Accès précoce aux médicaments

Questionnaire de recueil du point de vue des associations de patients et d'usagers du système de santé

8 juillet 2021

- Ce questionnaire est réservé aux associations et aux groupes d'usagers du système de santé. Les associations peuvent être agréées ou non.
- L'objectif de ce questionnaire est de recueillir le point de vue de ces associations et groupes concernant une demande d'autorisation d'accès précoce déposée par un laboratoire pour un médicament dans une indication spécifique. L'information du dépôt de cette dernière figure dans le tableau de la page « [Contribuer à l'évaluation d'un médicament](#) » sur le site de la HAS, ainsi que le motif du dépôt, l'indication précise et la date limite pour répondre.
- Si vous avez une question au sujet de ce questionnaire, merci de nous contacter à l'adresse contact.contribution@has-sante.fr ou appeler le service Engagement des usagers au 01 55 93 70 00.
- Ce questionnaire une fois rempli doit être adressé à la HAS : accesprecoce.medicament@has-sante.fr. Il est transmis aux membres de la Commission de la Transparence dans son intégralité et sera rendu public sur le site de la HAS (la partie « Informations complémentaires et liens d'intérêts » est publiée selon votre autorisation).
- Ce questionnaire est en cours d'expérimentation – Il pourra faire l'objet de modifications après une phase test de 10 dossiers.

1. Identité de l'association ou du groupe d'usagers du système de santé

Nom complet suivi du sigle¹ : HPN France-Aplasie Médullaire (HPN-AM France)

Adresse du siège* : Hôpital Saint-Louis – Trèfle 3 – 1 Avenue Claude Vellefaux – 75475 PARIS CEDEX 10

Nature de la structure* : Association non agréée

Nombre d'adhérents de l'association ou de participants au groupe :

Membres : 300 Followers FB : 1030

¹ Les critères suivis d'un astérisque sont à remplir obligatoirement.

Audition souhaitée:

☐ Oui ☒ Non ;

Raison : _____

2. Médicament et indication en vue de l'accès précoce

Nom commercial* : ASPAVELI

Dénomination commune internationale (DCI)* : PEGCETACOPLAN

Indication pour la demande d'autorisation en accès précoce :

Traitement pour l'Hémoglobinurie Paroxystique Nocturne (HPN)

→ Avez-vous un commentaire général à apporter sur la population ou l'indication demandée pour cet accès précoce ? Vous semble-t-elle pertinente ?

3. Impact de la maladie sur la personne concernée et ses proches

Il n'est pas utile de rappeler ce qu'est la maladie.

Décrivez ci-dessous les conséquences essentielles de la maladie sur la qualité de vie des personnes concernées ou de leurs proches et les traitements actuels lorsqu'ils existent.

Vous pouvez répondre partiellement aux rubriques concernées.

→ Quels sont les arguments majeurs qui vous permettraient de dire que la maladie pour laquelle ce médicament est évalué est rare, grave ou invalidante ?

- Argument 1 : Risque de Thromboses cérébrales et sur artère mésentérique
- Argument 2 : Anémie et fatigue excessive et invalidante
- Argument 3 : Hémolyses fréquentes

→ Quel est l'impact de cette maladie sur la qualité de vie des patients ou de leurs proches ?

Vie au ralenti due à la grande fatigue des patients. C'est une pathologie potentiellement mortelle avec un impact très important psychologique pour le patient et ses proches.

– **Fatigue intellectuelle ou physique :**

Difficultés de concentration et limitation des efforts physiques, épuisement général, douleurs abdominales violentes lors des hémolyses.

– **Chez l'enfant : impact sur la croissance et le développement psychomoteur**

La fréquence et la durée des traitements empêchent l'activité normale d'un enfant.

- **Activités de la vie quotidienne :**

Tous les gestes de la vie quotidiennes sont généralement possibles, en revanche sont limités par la fatigue et l'essoufflement.

- **Mobilité/déplacement :**

Un accompagnement véhiculé est souvent nécessaire.

- **Vie professionnelle – Capacité de travail – Vie dans la scolarité :**

Des douleurs musculaires, la fatigue chronique et les difficultés de concentration peuvent contraindre d'adapter l'activité professionnelle voire même à changer de type d'emploi. Absentéisme scolaire récurrent du à l'asthénie.

- **Vie affective :**

La maladie peut être vécue comme un bouleversement pour le patient, la famille et son entourage. Il est éprouvant et angoissant de vivre constamment dans la crainte d'éventuelles complications. Cette maladie nécessite parfois un accompagnement et un soutien psychologique.

- **Vie sexuelle :**

Pour les hommes des troubles de la fonction érectile surviennent fréquemment. Pour les femmes les modes de contraception sont limités pour causes d'infections et hémorragies.

- **Vie sociale :**

La fatigue excessive limite en grande partie la vie sociale des patients, et peut l'amener à s'isoler.

- **Autres aspects :**

-Sans traitement les grossesses sont dangereuses et à proscrire.

-Précautions sont nécessaires pour tous les déplacements à l'étranger (professionnels ou loisirs et stages).

-L'HPN étant une maladie extrêmement rare, le personnel médical n'est pas toujours formé à cette pathologie.

4. Les traitements actuellement disponibles

L'autorisation pour la demande d'accès précoce prendra en compte l'existence ou non de traitements dûment autorisés et dont les objectifs et effets sont équivalents au médicament proposé en accès précoce (disponibilité ou non d'un traitement approprié).

➔ **Quels sont les traitements actuels (curatifs ou palliatifs) utilisés par les personnes concernées dans l'indication mentionnée pour ce dossier ?**

Par exemple, autres médicaments, dispositifs médicaux, rééducation, soins supports, soutien psychologique, etc.

Il convient de décrire principalement les traitements qui ont la même indication que le traitement pour lequel un accès précoce est demandé (même maladie, même âge, même objectif, traitement donné au même stade d'évolution, par exemple en première intention ou après échec d'un autre traitement, etc.)

Donner une brève description de ces traitements, de leurs avantages et inconvénients, et de leur impact sur la qualité de vie (effets bénéfiques ou indésirables, facilité ou difficulté d'usage) et sur le parcours de soins du patient (hospitalisation, déplacements hors du domicile, fréquence des bilans liés au suivi du traitement, etc...).

Votre réponse :

Actuellement les traitements sont :

- La transfusion sanguine en cas d'anémie sévère. Inconvénient : risque de surcharge en fer.
 - Les anticoagulants en cas de risque de thromboses. Inconvénient : hémorragies possibles.
 - Les antibiotiques en cas d'infection. Inconvénient : effets d'accoutumance.
 - Les inhibiteurs du complément C5 : l'Eculizumab (Soliris) seul médicament existant actuellement sur le marché, il est administré par voie intraveineuse toutes les deux semaines.
- . Avantages : permet de prévenir les complications de l'HPN (risques de thromboses) et dans la majorité des cas de reprendre une vie à peu près normale et permet d'envisager une grossesse.
- Inconvénients : fréquence du traitement toutes les deux semaines. Patients parfois réfractaires au traitement. Détérioration des veines sollicitées. Défenses immunitaires restreintes. Prises d'antibiotiques quotidienne conseillée et vaccination pour la méningite obligatoire.
- Le seul traitement définitif est une greffe de moelle osseuse, toujours très risquée et utilisée en dernier recours.

➔ **Quels sont les arguments majeurs qui vous permettraient de dire que les traitements actuellement proposés dans cette indication ne sont pas appropriés ?**

- | | |
|----------------|---|
| - Argument 1 : | Le traitement actuel n'est pas efficace pour tous les patients. |
| - Argument 2 : | La fréquence du traitement en milieu hospitalier et/ou par personnel médical tous les 15 jours. |
| - Argument 3 : | Détérioration des veines sollicitées pour l'Eculizumab. |

5. Le médicament étudié en vue d'un remboursement dérogatoire dans le cadre d'une autorisation en accès précoce

Si votre avis s'appuie sur l'expérience de personnes ayant utilisé ce traitement (par exemple, au cours d'essais cliniques ou d'un accès compassionnel antérieur), remplir la rubrique « 5.1. L'expérience avec le médicament étudié » et expliquer la méthode avec laquelle vous avez recueilli cette expérience dans la rubrique « 8. Méthodes. »

Si vous ne connaissez pas de patients ayant utilisé ce traitement, remplir la rubrique « 5.2 Vos attentes et vos craintes vis-à-vis du médicament étudié ».

La Haute Autorité de santé évaluera le caractère innovant, notamment au regard des changements substantiels que cette nouvelle modalité de prise en charge apporte aux patients. Il est important d'identifier ce qui peut constituer du point de vue des personnes un changement substantiel au regard de l'impact de la maladie sur la qualité de vie.

Les catégories suivantes sont proposées à titre indicatif. Il n'est pas nécessaire de les remplir toutes. L'important est de nous signaler les 3 améliorations ou inconvénients majeurs qui peuvent porter sur l'une ou l'autre de ces catégories, par exemple sur :

- l'état de santé du patient, sa guérison, sa durée de vie si maladie grave
- la qualité de vie du patient (notamment impact sur la fatigue intellectuelle ou physique, les activités de la vie quotidienne, la mobilité et les déplacements, la vie professionnelle ou les capacités de travail, la vie affective, la vie sexuelle, la vie sociale ou d'autres aspects à préciser. Dans le cadre de la pédiatrie, il pourrait s'agir notamment de la croissance, la scolarité, des activités ludiques et sportives),
- la qualité de vie de ses proches,
- l'usage de ce traitement,
- le parcours de santé et de vie du patient
- autres.

5.1 L'expérience avec le médicament étudié

Avantages constatés lors de l'usage du médicament étudié par rapport aux autres traitements utilisés actuellement

Ne remplir cette partie que si vous avez pu recueillir l'expérience de patients, sinon remplir la rubrique 5.2. Vous pouvez vous appuyer sur les catégories précisées plus haut.

➔ **Quelles sont les 3 améliorations majeures qui vous permettent de dire que le médicament étudié vous semble **innovant** par rapport aux traitements actuels ?**

- Amélioration majeure 1 :

Augmentation importante du taux d'hémoglobine conduisant à diminuer la fatigue.

- Amélioration majeure 2 :

L'administration en sous cutanée est moins invasive que l'administration en intra veineuse et permet de préserver l'état des veines.

- Amélioration majeure 3:

Administration faite par le patient lui-même sans recours à du personnel médical. Visites moins fréquentes à l'hôpital.

Organisation personnelle choisie par le patient pour le lieu et le moment du traitement tout en respectant un planning général défini avec le corps médical.

- Autres améliorations :
-

Inconvénients constatés du médicament étudié par rapport aux autres médicaments utilisés actuellement

Ne remplir que si vous avez pu recueillir l'expérience de patients, sinon remplir la rubrique 5.2. Vous pouvez vous appuyer sur les catégories précisées plus haut.

→ Quels sont les 3 principaux inconvénients constatés avec le médicament étudié identifiés par les patients, notamment par rapport à ceux des traitements actuels ?

- Inconvénient principal 1 :

Aller moins souvent à l'hôpital peut être une source d'inquiétude et d'anxiété sur le plan de la santé. Possibilité de perte de suivi de la pathologie par le médecin et le patient.

- Inconvénient principal 2 :

Ce nouveau traitement reste un traitement à faire toute sa vie et ne guérit pas.

- Inconvénient principal 3 :

Après quelques mois du traitement sous cutané, la peau du ventre peut devenir légèrement douloureuse du fait de la fréquence des injections. (2 fois par semaine).

L'injection en sous cutanée dure de 15 à 20 mn et nécessite l'utilisation d'une pompe à perfusion avec seringue.

- Autres inconvénients :

Une prise d'antibiotique quotidienne est conseillée et la vaccination pour la méningite est obligatoire.

5.2 Vos attentes et vos craintes vis-à-vis du médicament étudié

Vous n'avez pas pu recueillir l'expérience de patients ayant utilisé le médicament étudié, mais souhaitez donner votre point de vue sur ce médicament.

5.2.1 Vos attentes pour le médicament étudié

Ne remplir que si vous n'avez pas pu recueillir l'expérience de patients, sinon remplir la rubrique 5.1. Vous pouvez vous appuyer sur les catégories précisées plus haut.

→ Quelles seraient les 3 améliorations majeures qui vous permettraient de dire que le médicament étudié vous semblerait **innovant** par rapport aux traitements actuels ?

- Attente majeure 1 :

- Attente majeure 2 :

- Attente majeure 3:

- Autres attentes :

5.2.2. Vos craintes concernant le médicament étudié

Ne remplir que si vous n'avez pas pu recueillir l'expérience de patients, sinon remplir la rubrique 5.1. Vous pouvez vous appuyer sur les catégories précisées plus haut.

→ Quelles sont les principales craintes que soulignent les patients concernant ce médicament, notamment par rapport aux traitements actuels ?

- Crainte principale 1 :

- Crainte principale 2 :

- Crainte principale 3 :

- Autres craintes :
-

6. Votre position sur les données à recueillir par les patients au cas où l'accès précoce au médicament serait accordé

La HAS peut **décider de transmettre le projet de Protocole d'utilisation thérapeutique (sous engagement de confidentialité) – Recueil de données (PUT-RD) tel qu'il a été rédigé par l'industriel lors du son dépôt de dossier aux associations ou groupes d'usagers du système de santé.** Le PUT-RD comprend notamment un questionnaire relatif à la qualité de vie du patient recevant le médicament et qu'il remplit lui-même. Ainsi, pour remplir cette partie, vous pouvez soit donner directement votre point de vue, soit commenter ce qui est proposé.

→ **Quels sont les 3 types d'informations essentielles que les patients pourraient recueillir eux-mêmes pour aider à mieux connaître (qualitativement et/ou quantitativement) l'efficacité et la sécurité du traitement ?**

- **Type d'information 1 :** Taux d'hémoglobine
- **Type d'information 2 :** Effets indésirables
- **Type d'information 3 :** Tension artérielle
Anxiété et sensation de fatigue

→ **Connaissez-vous des questionnaires de recueil de données de santé par les patients ou leurs proches (parfois appelés PROMs²) qui vous semblent adaptés pour cette indication ?**

- ☒ Non
 - ☐ Oui : Lesquels ? Lequel vous semble le plus adapté ? Pourquoi ?
-

→ **Quelles sont les conditions à réunir pour que les patients collectent au mieux les informations demandées (recueil au domicile, avec l'aide d'un soignant à l'hôpital, recueil par les proches, combinaison de plusieurs modalités de recueil, etc. ?)**

Recueil au domicile et/ou avec l'aide d'un soignant à l'hôpital.

→ **Avez-vous un avis sur les mesures de gestion des risques qui vous semblent nécessaires et acceptables à prendre pour les patients qui recevront ce médicament ?**

PAS D'AVIS

² Les PROMs : *Patient reported outcomes measures* sont des questionnaires remplis par les patients eux-mêmes ou leurs proches pour mesurer des résultats de soins. Les PROMs permettent de détecter des changements de l'état de santé du patient, quelle que soit sa pathologie. Les questionnaires utilisés peuvent être génériques, utilisables quelle que soit la pathologie, ou spécifiques d'une pathologie.

7. Protocole d'utilisation thérapeutique - Recueil de données

La HAS peut décider de transmettre le projet de protocole d'utilisation thérapeutique – Recueil de données (PUT-RD) tel qu'il a été rédigé par l'industriel lors du son dépôt de dossier aux associations de patients ou groupes d'usagers. Dans ce cas, et si vous l'avez consulté, merci de bien vouloir renseigner la rubrique suivante.

- **Compte-tenu des informations que vous avez renseignées ci-dessus, avez-vous des commentaires complémentaires relatifs au protocole d'utilisation thérapeutique – Recueil de données ?**

Nous n'avons pas d'information sur ce protocole.

8. Méthodes utilisées pour renseigner ce questionnaire

Indiquer la méthode utilisée pour renseigner les différentes parties de ce questionnaire (par exemple analyse du projet de protocole d'utilisation thérapeutique-recueil de données, enquête, réseaux sociaux, groupe de travail, témoignages, entretiens qualitatifs de patients ou de proches ayant eu accès aux traitements lors d'essais cliniques, ligne téléphonique, nombre de participants, échanges internationaux avec des associations de pays où le traitement est déjà commercialisé, avec les périodes concernées).

- **Selon quelle méthode avez-vous renseigné les chapitres sur l'impact de la maladie et les traitements actuellement disponibles (§4) ?**

Enquêtes, réseaux sociaux (FB), groupes de travail, entretiens qualitatifs de patients, ligne téléphonique, Résultat de l'expérience de l'association qui a 18 ans d'existence.

- **Selon quelle méthode avez-vous recueilli l'expérience des patients avec ce traitement (§5.1) ? Le recueil a-t-il été réalisé par l'association, par le laboratoire ou par les deux ?**

Par entretiens réalisés par l'association avec des patients inclus dans le protocole d'essai.

- **Avez-vous consulté le projet de protocole d'utilisation thérapeutique – Recueil de données ?**

- ☐ Oui
- ☒ Non

- **Quelles sont les personnes qui ont contribué significativement à la rédaction de la contribution ?**

La Vice Présidente et la Trésorière de l'association.

- **L'association a-t-elle reçu des aides extérieures pour soutenir sa contribution ? Si oui, lesquelles ?**

NON

9. Synthèse

Listez les points les plus importants de votre contribution. Par exemple :

- Les plus grandes difficultés du vécu avec la maladie sont ...
- Les thérapeutiques actuelles sont (in) adéquates parce que ...
- Le médicament étudié répond (peu) aux besoins et attentes des patients parce que...

Votre réponse :

Les plus grandes difficultés du vécu avec la maladie sont une fatigue excessive et chronique, des thromboses courantes et des transfusions fréquentes.

Une maladie chronique telle que l'HPN peut affecter le mode de vie, la capacité de travailler, les capacités physiques et l'indépendance du patient.

Les thérapeutiques actuelles sont inadéquates parce qu'elles sont trop contraignantes (rendez-vous à l'hôpital trop rapprochés), anxiogènes (difficultés de s'intégrer et d'évoluer professionnellement) et ne sont pas toujours significativement efficaces pour tous les patients.

Le nouveau médicament correspond aux besoins et attentes des patients parce qu'il se fait chez soi. De ce fait, il y a beaucoup moins d'absences au travail, moins de stress et d'anxiété et une meilleure intégration sociale. La fatigue est mieux maîtrisée, l'organisation professionnelle et familiale est beaucoup mieux respectée. L'efficacité du médicament est primordiale, car elle permet d'augmenter le taux d'hémoglobine de 4 points environ ce qui diminue considérablement des problèmes de fatigues et d'anémie.

10. Informations complémentaires et liens d'intérêts

→ Souhaitez-vous que cette rubrique soit rendue publique ?

- ☐ Oui
- ☒ Non

10.1 Complément d'information sur votre association ou groupe d'usagers³

→ **Personne contact pour les contributions :**

- Nom prénom : DAHAN Muriel
- Fonction : Vice-présidente
- Adresse électronique : dahanmuriel@yahoo.fr

³ Les données personnelles collectées dans le cadre de ce questionnaire (nom, prénom, adresse e-mail, n° de téléphone professionnel, fonction) servent uniquement à la gestion de votre contribution et ne sont transmises qu'à la HAS.

Elles seront conservées pendant 10 ans.

Conformément à la loi « Informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant par courriel à l'adresse suivante : dpo@has-sante.fr.

- Téléphone : 06 60 41 97 80

→ Principales activités de votre association ou groupe d'usagers :

- 1 - Soutenir la recherche sur l'HPN et l'Aplasie médullaire par la récolte de fonds.
- 2 - Conseiller et soutenir les malades atteints d'HPN et d'AM ainsi que leurs familles.
- 3 – Sensibiliser le grand public aux maladies du sang (HPN et AM) au don de sang, de plaquettes et de moelle osseuse.
- 4 – Mettre en relation les patients et leur entourage, entre autres, par son site internet, son forum de discussion, et ses journées d'informations et d'échanges.
- 5 – Défendre les intérêts communs des malades, des familles et des aidants.

→ Composition des associations non agréées et nature des groupes d'usagers

BUREAU

- Président Jean Benoit BIRCK (Professeur de philosophie)
- Vice-Présidente Muriel DAHAN (Retraitée)
- Trésorière Sylvie MOREL (Retraitée)
- Secrétaire Rodica SIMON (Assistante commerciale)

10.2 Informations sur le financement de votre structure et autres liens d'intérêts

Détaillez les sources de financement et les montants pour chaque organisation (laboratoires pharmaceutiques, entreprises, institutions, fondations, etc.) à l'origine d'un financement (dons, subventions, financements de projets, contrats, ...), pour l'année en cours et l'année passée.

Vous pouvez utiliser le tableau ci-dessous.

→ **Budget total de l'association pour l'année passée : 16 000 euros pour 2020**

→ **Budget total de l'association pour l'année en cours : 45 000 euros pour 2021**

Tableau 1 : Sources de financement

Année	Organisation	Montant (euros)	Pourcentage du budget pour l'année concernée
2020	Dons et cotisations reçus de particuliers	16 000	100 %
2021	Dons et cotisations reçus de particuliers	15 000	33 %
2021	Laboratoire ALEXION	20 000	45 %
2021	Laboratoire SOBI-APELLIS	5 000	11 %
2021	Laboratoire NOVARTIS	5 000 Les budgets de l'association varient considérablement d'une année sur l'autre, en fonction des projets	11 %

		spécifiques prévus pour l'année considérée.	
--	--	---	--

→ Pensez-vous nécessaire de porter à la connaissance de la HAS d'autres liens qui pourraient constituer un potentiel conflit d'intérêts ?

NON

Remerciements

Nous vous remercions beaucoup pour votre apport et votre temps passé. Ils sont importants. Votre contribution, notamment la synthèse ci-dessus, sera notamment mentionnée oralement lors de la séance de la commission.